

## Plafonds et schéma d'emplois 2015-2016 des 4 établissements

		ONEMA			ATEN			PNF			AAMP		
		2015	2016	Schéma d'emplois	2015	2016	Schéma d'emplois	2015	2016	Schéma d'emplois	2015	2016	Schéma d'emplois
Plafond d'emplois	ETP	857,5	850,5	-7				43,5	43,5	+0	146,3	147,3	+1
	ETPT	874	867		19	19		45,5	46		157	158	
Emplois hors plafond	ETP	5	5	+0	7	9		1	1		47,6	39,7	-7,9
	Type de contrat	Apprentis									CUI-CAE, emplois d'avenir, CDD, détachement*		

\* les personnels mis à disposition, les réservistes et les services civiques sont décomptés "hors tout"

**Cartographie des emplois et effectifs  
(au 31 décembre 2015)**

		ONEMA	ATEN	PNF	AAMP	TOTAL	% tout public	% hors ATE/TE
Fonctionnaires détachés sur contrat	FPT	24	5	9	18	56	0	0
	FPE	62	1	+18	17	98	0	0
	FPH	2	0	0	1	3	0	0
<b>Total détachés sur contrat</b>		<b>88</b>	<b>6</b>	<b>+27</b>	<b>36</b>	<b>157</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Fonctionnaires détachés sur corps</b>	<b>ATE-TE</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9</b>	<b>0</b>	
Fonctionnaires en PNA	ATE-TE	585	0	1	12	598	1	
	Autres	11	0	5	42	58	0	0
<b>Total fonctionnaire en PNA</b>		<b>596</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>54</b>	<b>656</b>	<b>1</b>	<b>0</b>
CDI	Quasi-statut	155	0	0	0	155	0	0
	Droit public	7	0	3	9	19	0	0
	Droit privé	0	8	0	0	8	0	0
<b>Total CDI</b>		<b>162</b>	<b>8</b>	<b>3</b>	<b>9</b>	<b>182</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total CDD (emplois permanents)</b>		<b>0</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>42</b>	<b>57</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
MAD	FPT	0	1	0	12	13	0	0
	FPE	4	0	0	1	5	0	0
	Privé	0	4	0	2	6	0	0
<b>Total MAD</b>		<b>4</b>	<b>5</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAUX (emplois réels)*</b>		<b>859</b>	<b>24</b>	<b>46</b>	<b>156</b>	<b>1 085</b>	<b>1 079</b>	<b>478</b>
<b>TOTAUX (emplois réels hors MAD)*</b>		<b>855</b>	<b>19</b>	<b>46</b>	<b>141</b>	<b>1 061</b>		
<b>Rappel Plafond d'emplois (ETP au 31/12/2016)</b>		<b>851</b>	<b>19</b>	<b>44</b>	<b>147</b>	<b>1 060</b>		

\* ne sont pas comptabilisés les CDD sur besoin temporaire

		ONEMA	ATEN	PNF	AAMP	TOTAL
Autres	Apprentis	8	1	0	0	9
	CUI-CAE-emplois d'avenir	0	4	1	23	28
	Service civique	0	0	0	22	22
	Intérimaires	4	0	0	1	5
	CDD	0	0	0	10	10
	Détachement sur contrat	0	0	0	1	1
	Réservistes	0	0	0	3	3
<b>Total autres emplois</b>		<b>12</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>60</b>	<b>78</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>871</b>	<b>29</b>	<b>47</b>	<b>216</b>	<b>1 163</b>

### 1) Types de contrat (nombre de recrutements en 2015)

Emplois permanents	ONEMA		ATEN		PNF		AAMP		
	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	
Fonctionnaires en détachement sur contrat (recrutement ou renouvellement)	X	34	X	+2	X	4	X	14	54
Fonctionnaires ATE/TE en PNA (détachés sur corps) (recrutement ou renouvellement)	X	8					X	2	10
Autres fonctionnaires en PNA	X	1					X	8	9
Contractuels sous quasi-statut (CDI) (concours)	X	10							10
Agents mis à disposition dans l'établissement (hors plafond) (recrutement ou renouvellement)	X	1	X	1			X	4	6
CDD 3 ans (article 4 - loi 84-16)			X				X	21	21
CDI (art 4. II décret 2013-293)			X	1					1
CDD 3 ans (art 4 décret 2013-293)			X	3					3
Autres (préciser)									0
	5	54	5	7	1	4	5	49	114

Besoins non permanents	ONEMA		ATEN		PNF		AAMP		
	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	PRATIQUE	VOLUMÉTRIE	
CDD remplacements titulaire absent (art 6 quater) (1er contrat ou avenant)	X	16					X	3	19
CDD vacance temporaire d'emploi (art 6 quinquies) (1er contrat ou avenant)	X	13					X	1	14
CDD accroissement temporaire (art 6 sexies) (1er contrat ou avenant)	X	103			X	5	X	48	156
Apprentissage	X	9	X	1					10
CUI			X	2	X	1	X	16	19
Service civique							X	14	14
Contrats d'avenir							X	6	6
Intérimaires	X	5			X	3	X	2	10
Stagiaires	X	81			X	4	X	24	109
	6	227	2	3	4	13	8	114	357

## 2) Modalités de recrutement

	ONEMA	ATEN	PNF	AAMP
<b>Fonctionnaires en détachement sur contrat</b>	<p>Annonces sur la BIEP et d'autres supports Recrutement toute l'année Contrat établi sur 3 ans renouvelable Gain de détachement systématique (généralement 5% a minima) Contrat soumis au visa du CF Participation de la DRH aux entretiens</p>	<p>Annonces sur la BIEP et d'autres supports Recrutement toute l'année Contrat établi sur 3 ans renouvelable</p>	<p>Recrutement tout au long de l'année selon vacances de postes Gain de détachement de 3% minimum Contrat soumis au visa du CF Diffusion de l'appel à candidature sur la BIEP, le site internet des parcs nationaux et par le biais des réseaux professionnels</p>	<p>Annonces diffusées sur le site Internet de l'AAMP, la BIEP, la BRIEP, Emploi territorial, MEDDE, MAAF a minima. Recrutements toute l'année. Contrats de 3 ans ou de 5 ans, selon le souhait de l'agent. Rémunération établie à partir d'une fiche financière transmise par la structure d'origine. Gain de détachement (anticipation d'avancement d'échelon + technicité) systématique, 5% maximum. Contrats soumis au visa du CF. Participation systématique de la RH aux entretiens.</p>
<b>Fonctionnaires détachés sur corps</b>	<p>Accueil de détachés sur les corps d'ATE et TE avec intégration avant les 5 ans Soumis à la CAPP et CAPN</p>			
<b>Fonctionnaires ATE/TE en PNA</b>	<p>3 cycles de mobilité par an (2 d'ATE et 3 de TE) Soumis à la CAPP et CAPN</p>			<p>3 cycles de mobilité par an (2 d'ATE et 3 de TE) Soumis à la CAPP et CAPN</p>
<b>Autres fonctionnaires en PNA</b>	<p>Annonces sur la BIEP et d'autres supports Recrutement toute l'année Uniquement des IAE Pas de modulation du RI Décision d'affectation établie par le MAAF Non soumis au visa du CF Participation de la DRH aux entretiens</p>			<p>Annonces diffusées sur le site Internet de l'AAMP, la BIEP, la BRIEP, Emploi territorial, MEDDE, MAAF a minima. Recrutements toute l'année. Modulation du RI possible. Décision d'affectation établie par le ministère / l'administration d'origine. Non soumis au visa du CF. Participation systématique de la RH aux entretiens.</p>
<b>Contratuels sous quasi-statut (CDI)</b>	<p>Décret de 2000, recrutement sur concours sur des postes ciblés Ouverture du concours visé par le CF Stagiaire un an puis titularisation Recrutement par un jury de 5 personnes</p>			

	ONEMA	ATEN	PNF	AAMP
<b>Agents mis à disposition dans l'établissement (hors plafond)</b>	<p>Annonces sur la BIEP et d'autres supports Recrutement toute l'année Principalement des agents des Agences de l'eau contre l'échange d'un ETP Prime de mobilité possible Soumis au visa du CF Participation de la DRH aux entretiens</p>	<p>Annonces BIEP et ou autres supports dans les journaux</p>		<p>Annonces diffusées sur le site Internet de l'AAMP, la BIEP, la BRIEP, Emploi territorial, MEDDE, MAAF a minima ou accord avec la structure d'origine. Recrutements toute l'année. Rémunération établie à partir d'une fiche financière transmise par la structure d'origine, absence de prime de mobilité. Convention soumise au visa du CF. Participation systématique de la RH aux entretiens.</p>
<b>CDD 3 ans (article 4 - loi 84-16)</b>		<p>Annonces sur la BIEP et d'autres supports Recrutement toute l'année Contrat établi sur 3 ans renouvelable</p>	<p>Recrutement tout au long de l'année selon vacances de postes en cas d'absence de candidature de fonctionnaire correspondant au profil demandé Contrat soumis au visa du CF Diffusion de l'appel à candidature sur la BIEP, le site internet des parcs nationaux et par le biais des réseaux professionnels</p>	<p>Annonces diffusées sur le site Internet de l'AAMP, la BIEP, la BRIEP, Emploi territorial, MEDDE, MAAF a minima. Recrutements toute l'année. Contrats de 3 ans. Rémunération fixée selon les règles de gestion internes des agents contractuels de l'AAMP (prise en compte de la catégorie du poste, de l'âge du candidat recruté et de la rémunération antérieure). Contrats soumis au visa du CF. Participation systématique de la RH aux entretiens.</p>
<b>CUI-CAE / Emplois d'avenir</b>				<p>Annonces diffusées auprès de Pôle Emploi et Cap Emploi. Contrats soumis au visa du CF. Participation systématique de la RH aux entretiens.</p>
<b>CDD emplois temporaires</b>	<p>Annonces le cas échéant, recrutement par les directions métiers CDD &lt; 6 mois non soumis au visa du CF (à compter du 01/01/2016)</p>		<p>Recrutement selon besoin avec diffusion d'une annonce auprès de pôle emploi ou par le réseau CDD inférieur à 10 mois non soumis au visa du CF</p>	<p>Annonces diffusées sur le site Internet de l'AAMP et/ou dans les réseaux professionnels pertinents. Recrutements toute l'année. CDD &gt; 10 mois soumis au visa du CF. Rémunération fixée selon les règles de gestion internes des agents contractuels de l'AAMP (prise en compte de la catégorie du poste, de l'âge du candidat recruté et de la rémunération antérieure). Participation possible de la RH aux entretiens.</p>
<b>Service civique</b>				<p>Annonces diffusées sur le site Internet de l'AAMP + diffusion sur le site de l'Agence du service civique pour les engagements. Recrutements toute l'année. Contrats &gt; 10 mois soumis au visa du CF. Participation systématique de la RH aux entretiens.</p>